

# La Boucle de la Dordogne en vélo : Pessac-sur-Dordogne - Ste-Foy-la-

## Grande



Visorando

Une randonnée proposée par FJEP/ club de canoë-vélo-rando

Une bonne mise en jambes pour découvrir cette belle région viticole avec des panoramas variés : rivière, vignes et vergers. À faire toute l'année car ce circuit emprunte de petites routes peu fréquentées dans la majorité du parcours.

	Durée	3 h		Difficulté	Facile
	Distance	31,67 km		Retour point de départ	Oui
	Dénivelé positif	86 m		Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravier
	Dénivelé négatif	87 m		Commune	Pessac-sur-Dordogne (33890)
	Point haut	73 m			
	Point bas	4 m			



Trace n° 162717

## Description

Départ du parking situé derrière l'église de [Pessac-sur-Dordogne](#).

(D/A) Aller à droite sur la D130 direction Ribebon et [Eynesse](#) (Nord-Est, puis Est).

(1) Au Y, tourner à droite vers Gréal, puis faire environ 1,5km et tourner à gauche au T jusqu'à la Dordogne

(2) Au petit pont au dessus du ruisseau de la soulége, aller tout droit sur 500m.

(3) Au Y, prendre à gauche vers la rivière puis, à 2km, ne pas prendre la voie sans issue en face mais virer à droite vers la D130.

(4) À gauche au stop sur la D130.

(5) Traverser le bourg de Eynesse et au rond-point, prendre à gauche direction Sainte-Foy-la-Grande.

(6) Au virage, prendre à gauche en suivant la route (ne pas aller tout droit). Longer la rivière (plusieurs zones d'arrêts possibles).

(7) Au stop, à gauche puis tout droit jusqu'aux feux tricolores.

(8) Aux feux, virer à droite puis à gauche vers le pont (ne pas prendre à droite vers centre ville).

(9) Faire le tour du rond-point et prendre la route avant celle du Stade Mezières (panneau "Intermarché") pour rejoindre la rivière. Ensuite, Rue du Canet.

(10) Après être passé sous la voie ferrée, tourner dans la 3ème route à gauche vers Rieux Vert, et longer la rivière sur 2km environ.

(11) À droite au panneau "sans issue" puis, à 300m, à gauche. Faire environ 3km jusqu'au point suivant (vous longerez la D936 sans l'emprunter sur 200m).

(12) Tout droit, accès au club de canoë, faire la boucle pour revenir au carrefour vers Gironnet et prendre à gauche direction Saint-Aulaye.

(13) À Saint-Aulaye, rejoindre la rivière à gauche et à la sortie du village, prendre la route de droite au Y (à gauche voie sans issue) vers le Rivet et les Granges.

(14) Au carrefour en T, à gauche (à la Barthe) vers les Granges.

(15) Au carrefour, à gauche pour rejoindre Pessac et l'église par le pont (à environ 2,5km).

(16) À gauche après le pont pour rejoindre l'église (ou à droite pour rejoindre le club de canoë et le bar-restaurant sur les quais) (D/A).

## Points de passages



**D/A**

N 44.821152° / E 0.082329° - alt. 21 m - km 0

**1 Cimetière - Croisement en Y**

N 44.823542° / E 0.0908° - alt. 25 m - km 0.76

**2 Pont**

N 44.818441° / E 0.112914° - alt. 14 m - km 3.39

**3 Croisement en Y**

N 44.821253° / E 0.11772° - alt. 12 m - km 3.89

**4 Stop**

N 44.825855° / E 0.135899° - alt. 14 m - km 5.79

**5 Eynesse**

N 44.824881° / E 0.154631° - alt. 23 m - km 7.33

**6 Bifurcation**

N 44.823817° / E 0.157338° - alt. 23 m - km 7.58

**7 Stop**

N 44.819196° / E 0.194108° - alt. 19 m - km 10.83

**8 Feux tricolores**

N 44.838698° / E 0.210083° - alt. 18 m - km 13.37

**9 Restauration centre commercial**

N 44.843198° / E 0.205078° - alt. 20 m - km 14.48

**10 Croisement - 3ème à gauche après la voie ferrée**

N 44.837204° / E 0.200733° - alt. 16 m - km 15.64

**11 Vers les Vergers**

N 44.82506° / E 0.183921° - alt. 16 m - km 18.42

**12 Bar au club de canoë saint Antoine**

N 44.834831° / E 0.153644° - alt. 14 m - km 22.05

**13 Camping de Saint Aulaye**

N 44.830325° / E 0.12569° - alt. 14 m - km 25.57

**14 Carrefour en T**

N 44.836815° / E 0.093021° - alt. 13 m - km 28.71

● **15 Restaurant l'Ardoise**

| N 44.822853° / E 0.075222° - alt. 12 m - km 30.96

● **16 Club de canoë-Vélos et Guinguette-Bar**

| N 44.820848° / E 0.078885° - alt. 16 m - km 31.33

● **D/A Parking à l'église de Pessac-sur-Dordogne**

| N 44.821152° / E 0.082308° - alt. 21 m - km 31.67

## Informations pratiques

(1) **Attention : la route RD130 est actuellement fermée, les cyclistes et piétons l'empruntent à leurs risques et périls (prudence surtout après de forts orages).**

**Itinéraire bis :** prendre à droite au Y vers Lagarde - Gréal - Moustelat et ne pas quitter la route pendant 2,5km jusqu'au Stop, puis à gauche pour retrouver le circuit normal au point (2).

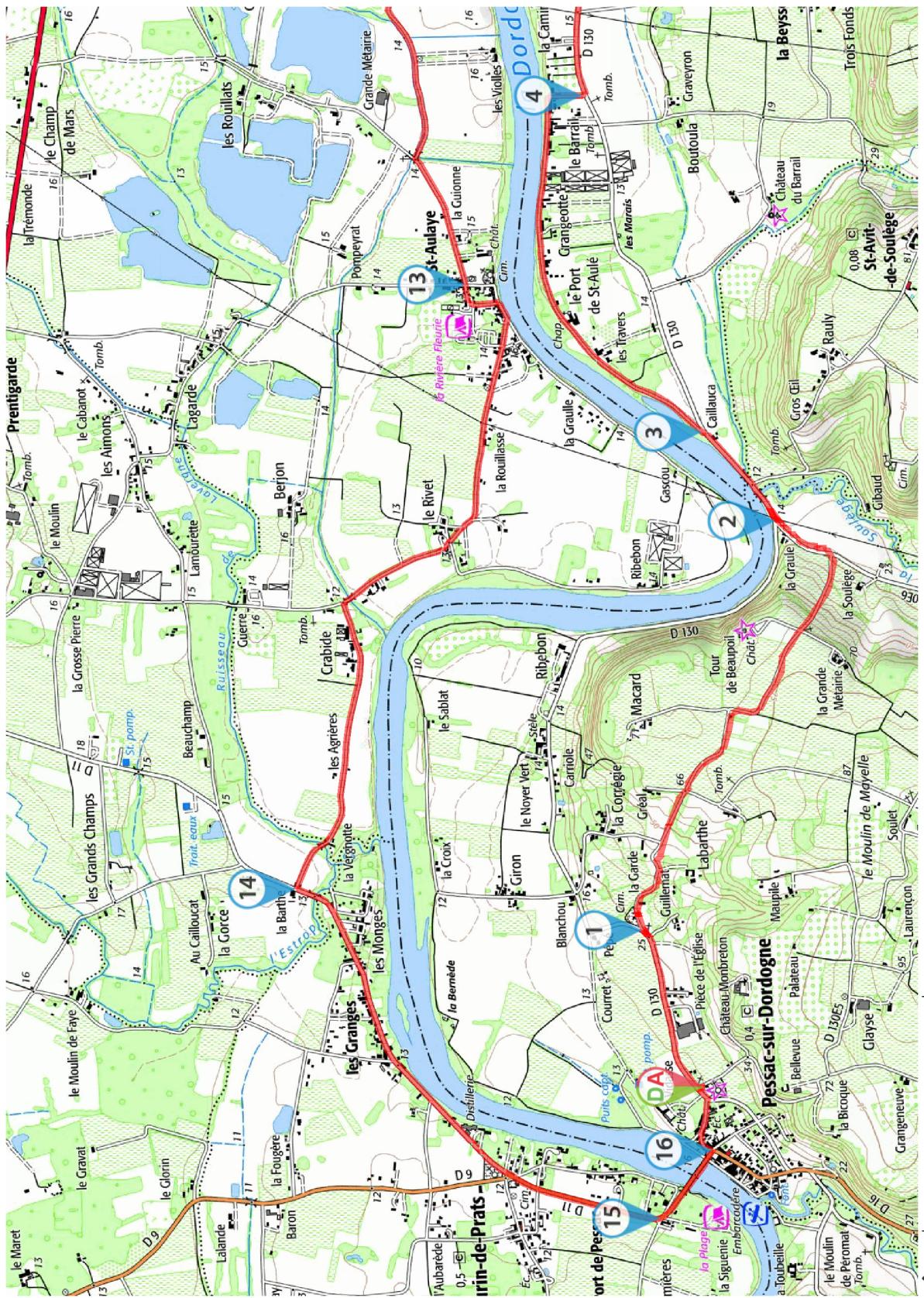
**Attention ! Routes fréquentées** entre (7) et (10), et à partir de (14).

## A proximité

À Pessac-sur-Dordogne, ne pas confondre l'Église Saint-Vincent et le temple protestant...

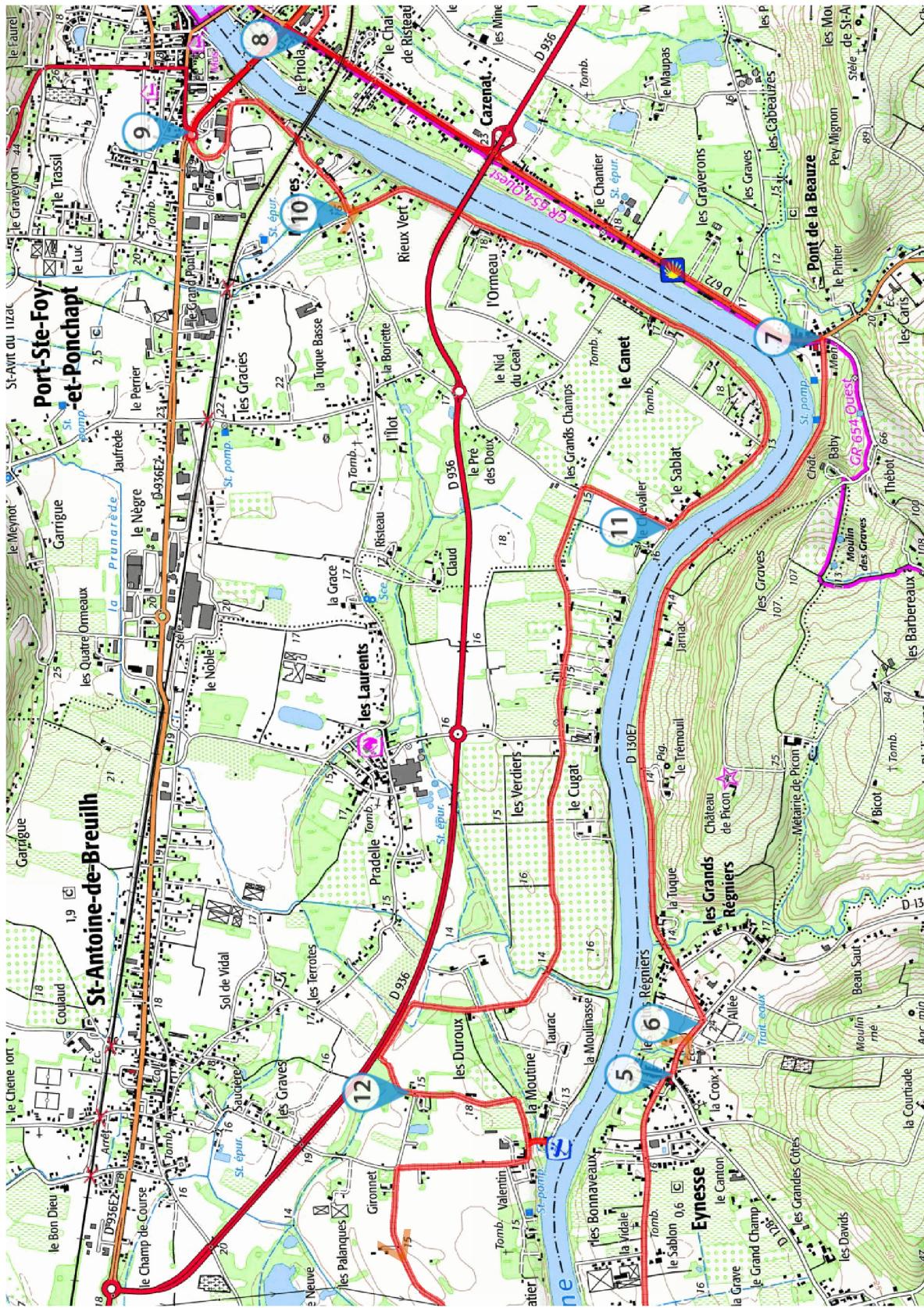
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-la-boucle-de-la-dordogne-en-velo-pessac-/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

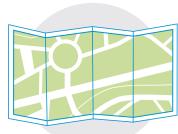
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



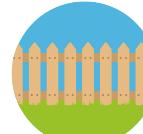
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**